

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTS DU PERCHE SEANCE du 25 AVRIL 2024**

Envoyé en préfecture le 29/04/2024

Reçu en préfecture le 29/04/2024

Publié le

ID : 061-200068856-20240425-2024\_04\_081-DE



Nombre en exercice : 31  
Nombre de présents : 22  
Nombre de votants : 29

Convocation du 17.04.2024  
Affichage du 17.04.2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq avril, s'est réuni le conseil communautaire des Hauts du Perche à la salle des fêtes des Menus suite à la convocation du 17.04.2024, affichée le dix-sept avril 2024.

Etaient présents : Mme BERGER Frédérique, M BLOTTIERE Philippe, M BOUTTIER Jean-Jacques, Mme BRAULT Roselyne, Mme CHAMARET Stéphanie, M SOUTIF Patrick en remplacement de M COUDRAY Pascal, M Du LAC Jean-Vincent, M DUGUET Christian, Mme EDOU Bernadette, Mme ENCELIN Elyane, M GUILLET Denis, M JUSZEZAK Jean-Claude, Mme LALAOUNIS Danièle, Mme LEROY Céline, M LE SECQ Emmanuel, M MANNOURY César, M MICHEL-FLANDIN Patrice, M NAEL Jean-Marc, M ORY Gilles, M POIRIER Franck, Mme POUILLAIN Francine, M VIANDIER Marcel.

Etaient absents-excuses : M BAILLIF Christian (donne pouvoir à M VIANDIER Marcel), Mme DJENNADI-MENEGHINI Virginie (donne pouvoir à M DUGUET Christian), M GUEUGNON Jean-Edouard (donne pouvoir à M LE SECQ Emmanuel), M GUYOT Philippe (donne pouvoir à M BOUTTIER Jean-Jacques), M HOULLE Pascal (donne pouvoir à M JUSZEZAK Jean-Claude), Mme RADIGUET Angéline (donne pouvoir à Mme ENCELIN Elyane), Mme REVET Evelyne (donne pouvoir à M Du LAC Jean-Vincent), Mme SAUVANEIX Alexandra.

Etaient absents-non excusés : M DESCHAMPS Michel.

Assistait également : M. LAMPERIERE Frédéric DGS, M. BRAMOULLE Bernard.

Monsieur M GUILLET Denis est nommé secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2024.04.081**

**DECISION MODIFICATIVE N° 1 : BUDGET PRINCIPAL**

Vu l'article L. 1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu la nomenclature budgétaire et comptable M57,  
Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 21 mars 2024 approuvant le Budget Primitif,

Dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, il apparaît nécessaire de procéder à des ajustements de crédits en section de Fonctionnement et d'Investissement du Budget Principal.

Le Vice-Président présente en séance les ajustements budgétaires à réaliser :

En section de Fonctionnement, il convient d'ajuster les crédits pour :

- Constatation de l'état fiscal de Mars 2024 et prévoir le réajustement à la clôture du compte de l'Etat en dépenses
- Etat 1259 (c/7351 et 7352) en recettes

En section d'Investissement, il convient notamment d'ajuster les crédits pour :

- Avance du Budget Principal au Budget ZA LONGNY en dépenses
- Installation Porte Club Ados Randonnai en dépenses
- Achat d'un véhicule neuf pour le service Enfance/Jeunesse – Maison France Services
- Achat d'un véhicule d'occasion pour le Chargé du Développement économique

Les élus communautaires sont invités à examiner la proposition de décision modificative n° 1/2024.

Envoyé en préfecture le 29/04/2024

Reçu en préfecture le 29/04/2024

Publié le

ID : 061-200068856-20240425-2024\_04\_081-DE



**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité**

- **D'approuver la décision modificative n° 1/2024 du budget principal telle que présentée.  
Cette décision modificative sera annexée à la présente délibération.**

*Pour extrait certifié conforme*

*Certifié exécutoire après réception en sous-préfecture, le  
Et publication du*

**Le Président,  
Emmanuel LE SECQ**



Code INSEE

CDC DES HAUTS DU PERCHE

CDC DES HAUTS DU PERCHE

DM n°1 2024

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire

## DM 1

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-73951-020 : Fraction comp. TFPB et taxe d'habitation sur les résid. princ.	0,00 €	24 914,00 €	0,00 €	0,00 €
D-73952-020 : Fraction compensatoire de la CVAE	0,00 €	3 804,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 014 : Atténuations de produits</b>	<b>0,00 €</b>	<b>28 718,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-65888-020 : Autres charges diverses de gestion courante	0,00 €	80 737,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante</b>	<b>0,00 €</b>	<b>80 737,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
R-7351-020 : Fraction compens. TFPB, taxe d'habitation sur les résid. princ.	0,00 €	0,00 €	0,00 €	94 172,00 €
R-7352-020 : Fraction compensatoire de la CVAE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	15 283,00 €
<b>TOTAL R 73 : Impôts et taxes</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>109 455,00 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>0,00 €</b>	<b>109 455,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>109 455,00 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
R-1318-23-020 : MAISON DES SERVICES LONGNY	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7 000,00 €
<b>TOTAL R 13 : Subventions d'investissement</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>7 000,00 €</b>
R-1641-020 : Emprunts en euros	0,00 €	0,00 €	37 314,00 €	0,00 €
<b>TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>37 314,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-21318-28-338 : CLSH CLUB ADOS LONGNY TOUROUVRE	0,00 €	700,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21828-23-020 : MAISON DES SERVICES LONGNY	0,00 €	1 540,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21828-23-60 : MAISON DES SERVICES LONGNY	0,00 €	13 700,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2188-23-020 : MAISON DES SERVICES LONGNY	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>10 000,00 €</b>	<b>15 940,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-27638-020 : Créances sur autres établissements publics	36 254,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 27 : Autres immobilisations financières</b>	<b>36 254,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>46 254,00 €</b>	<b>15 940,00 €</b>	<b>37 314,00 €</b>	<b>7 000,00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>79 141,00 €</b>		<b>79 141,00 €</b>

Longny-les-Villages, le 29 Avril 2024,  
Le Président,

COMMUNAUTÉ de COMMUNES  
des HAUTS du PERCHE  
61290 LONGNY-LES-VILLAGES  
Emmanuel LE SECQ.